Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux** **Bureau des semences et de la santé des végétaux** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Instruction technique** **DGAL/SDQPV/2014-1018** **17/12/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Publication de la méthode officielle d'analyse (MOA020 partie C version 1a) pour la détection du nématode du pin dans les insectes vecteurs.

Résumé : La détection du nématode du pin, Bursaphelenchus xylophilus, dans les insectes vecteurs (type Monochamus spp.) a fait l'objet de nombreux travaux techniques.
Cette instruction officialise la méthode officielle d'analyse, MOA020 partie C version 1a pour la détection du nématode du pin par PCR temps réel dans un maximum de 10 insectes.

Textes de référence : - Article R 202 du code rural, décret 2006-7 du 4 Janvier 2006 relatif aux laboratoires nationaux de référence, ainsi qu'à l'agrément et à la reconnaissance des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux,
- Arrêté ministériel du 19 décembre 2007 fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux.

Le nématode du pin, *Busaphelenchus xylophilus*, est un parasite qui attaque de façon sévère les conifères et cause la maladie dite « Maladie du dépérissement du pin » (ou « pine wilt disease »). *Bursaphelenchus xylophilus* est listé dans l'arrêté du 24 mai 2006 modifié qui liste les organismes nuisibles.

La présente instruction a pour objet la publication officielle de la méthode de détection de *Bursaphelenchus xylophilus* en utilisant la technique de PCR en temps réel dans des insectes vecteurs. Celle-ci permet de détecter la présence de ce nématode dans des insectes vecteurs, par extraction de l'ADN global des échantillons (broyage des insectes puis extraction d'ADN) puis détection par PCR temps réel.

Cette méthode doit être utilisée pour les analyses officielles en surveillance du territoire. Tout résultat positif obtenu avec cette méthode d'analyse engendrera une surveillance accrue des peuplements forestiers autour de l'endroit où les insectes générant un résultat positif ont été piégés. Comme indiqué dans la note de service DGAL/SDQPV/N2013-8132 du 31 juillet 2013, seul du matériel végétal trouvé contaminé par *Bursaphelenchus xylophilus* selon la méthode de détection MOA020 partie B constituera le résultat officiel de l'analyse. Cette analyse sera réalisée par le laboratoire national de référence, unité de nématologie du Laboratoire de la santé des végétaux de l'Anses basé au Rheu (35).

La méthode MOA020 partie C version 1a, disponible sur le site de l'Anses à l'adresse suivante : http://www.anses.fr/fr/node/40146, est la méthode qui doit être utilisée :

- par le laboratoire national de référence ;
- par les laboratoires agréés si ces analyses sont déléguées.

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT